

**2008-08-19 Procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du conseil de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 18 août 2008 à 18h30 sous la présidence du maire Gilles Perron.**

Sont également présents, les membres du conseil, Sylvain Côté, Philippe Verly, André Therrien, Richard Boucher, Lorenzo Bergeron ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière Lucie Camiré.

Était absent avec motivation, le conseiller Patrick Bernier.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres du conseil.

**RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, l'assemblée est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

**2008-08-151 1. CONTRAT POUR LES TRAVAUX ROUTIERS DU RANG 9**

Attendu que la municipalité a procédé à un appel d'offres pour des travaux de reconstruction de la chaussée du Rang 9;

Attendu que les soumissions ont été reçues et vérifiées par Teknika HBA;

Attendu que nous avons reçu trois soumissions à cet effet;

Attendu que le résultat des soumissions est le suivant :

Sintra Inc. (Région Estrie)	75 736,68\$
Construction & Pavage Dujour	118 298,64\$
Construction DJL inc.	137 250,94\$

Incluant les taxes

Il est proposé par le conseiller Therrien  
Appuyé par le conseiller Côté

D'accepter la soumission de Sintra Inc. (Région Estrie) pour la reconstruction de la chaussée d'une partie du Rang 9 au montant de 75 736,68\$. D'autoriser le maire à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

Proposition adoptée

**2008-08-152 2. RÉCUPÉRATION DE FEUILLES MORTES**

Attendu que la Société de gestion des matières résiduelles du Val-Saint-François a fait un sondage auprès de la directrice générale pour savoir si la municipalité serait intéressée à faire la récupération des feuilles mortes deux fois par année;

Attendu que cette récupération pourrait être faite par point de dépôt pour par collecte porte à porte;

Il est proposé par le conseiller Bergeron  
Appuyé par le conseiller Verly

De ne pas participer à la collecte de feuilles mortes offerte par la SGMR du Val-Saint-François pour l'année 2008. La municipalité pourrait être intéressée par la distribution de sacs aux contribuables pour les feuilles mortes.

Proposition adoptée

### **2008-08-153 3. FORMATION EN SÉCURITÉ CIVILE**

Attendu que la MRC le Val-Saint-François informe les municipalités de son territoire qu'il y a une possibilité d'organiser des formations données par le CEGEP de Drummondville en sécurité civile;

Attendu qu'il y a 4 ateliers d'une journée d'offerts dont un pour les élus et trois pour les fonctionnaires;

Il est proposé par le conseiller Therrien  
Appuyé par le conseiller Verly

D'accepter l'offre de la MRC le Val-Saint-François de participer à la formation en sécurité civile offerte par le CEGEP de Drummondville au coût de 220\$ par atelier, par participant. D'autoriser le maire à participer à l'atelier « Les élus et la gestion de la sécurité civile » et les fonctionnaires Lucie Camiré et Alain Sasseville à participer aux trois autres ateliers selon leur disponibilité.

Proposition adoptée

### **2008-08-154 3. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Bergeron

De lever cette séance à 18h46. La prochaine séance régulière se tiendra le 8 septembre 2008 à 20H00 heures.

Proposition adoptée

Gilles Perron  
Maire

Lucie Camiré  
directrice générale et  
secrétaire-trésorière

### **RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS**

Je soussigné, Gilles Perron, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions

Gilles Perron, maire